

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 433

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voter ou ne pas voter, that is the question...

Mignardises et gentillesces de ce temps :

Une banque, quelque part en Suisse. Le directeur de la banque, ou le sous-directeur, ou le fondé de pouvoir, conscient de la difficulté qu'il y a parfois pour le simple citoyen à voir clair dans les problèmes extraordinairement complexes qui lui sont soumis; estimant par ailleurs que contrairement à ce que Descartes écrit, le bon sens n'est pas la chose du monde la mieux partagée; poussé enfin par la charité chrétienne et par le souci d'éclairer son prochain — le directeur, donc, fait venir dans son bureau les employés de la banque et jusqu'aux plus modestes membres du personnel (nous sommes en démocratie, ne l'oublions pas) et leur explique qu'il convient de voter « non » à l'initiative socialiste (impôt sur la richesse), qui, si par malheur elle était acceptée, aurait pour inévitable conséquence de faire fuir les capitaux hors de Suisse, donc d'acculer les banques à fermer leurs portes ou en tout cas à renvoyer du personnel, et par-delà de contraindre l'Etat d'augmenter les impôts de ce même personnel, pour compenser les pertes qu'il ne manquerait pas de subir à cette occasion...

... Vous disiez que nous avons chez nous des maîtres d'école gauchistes, qui endoctrinent leurs élèves ? Quelle horreur ! Et comme on comprend nos amis ouest-allemands d'avoir introduit le « Berufsverbot » pour les esprits mal-pensants !

* * *

Pour passer à un autre ordre de considérations, M. Vodoz, dans « 24 Heures », se demande *quels (sont les) vaincus* des votations des 3 et 4 décembre.

Curieuse question ! La réponse n'est-elle pas évidente ? Les vaincus, ce sont ceux d'entre nous, qu'ils soient de gauche ou de droite ou du centre, qui restent malgré tout attachés à la démocratie.

Le projet qui a obtenu le meilleur « score », celui qui concernait les finances fédérales, a été accepté par 62 % des votants. Le projet qui a été repoussé par la majorité la plus nette, celui qui concernait le (pseudo) service civil, a été écarté par 62 % de votants également. Comme 38 % des électeurs s'étaient déplacés, cela signifie que moins d'un citoyen sur quatre a jugé bon le premier projet et mauvais le second. Très exactement $38 \times 62 : 100 = 23,56 \%$. Un citoyen sur sept était d'avis contraire. Plus de 6 citoyens sur 10 s'en moquent éperdument.

Longtemps, quelques-uns d'entre nous se sont rassurés, en se disant que si beaucoup de citoyens n'allaient pas voter, c'est que tout allait bien chez nous — que du moins, tout n'allait pas trop mal. Or, depuis deux ou trois ans, les choses continuent d'aller mieux chez nous que chez beaucoup de nos voisins.

Mais enfin, il y a tout de même un peu de chômage, il y a tout de même des faillites en nombre respectable, il y a tout de même quelques scandales, donc quelques mécontents de plus.

Mais cette « récession » n'a aucun effet sur la désaffection croissante (en dents de scie, mais régulière) du citoyen pour les élections, votations, etc. Dans « Coopération » du 1er décembre, Eric de Montmollin parlait de ces questions importantes, mais toutes mal posées — et je dirais : volontairement mal posées — : voilà qui me paraît une cause plus probable de la maladie mortelle qui mine peu à peu notre démocratie.

J. C.

DANS LES KIOSQUES

La leçon de journalisme

Léon Choulat avait fondé à Berne peu après la première guerre mondiale, l'agence d'information *Respublica*. Il s'efforçait de publier chaque jour au moins une « primeur » et donnait des instructions en conséquence à son unique collaborateur, car il n'en avait pas plus. Otto Pünter, dont DP

a signalé la parution d'un recueil de souvenirs, parle des méthodes de formation utilisées. « Un jour Choulat me pose la question : que feriez-vous si je vous envoie en mission à Paris et que vous soyez attaqué dans le train et dépouillé complètement ? » Pünter répond qu'il s'annoncerait à la police pour annoncer le forfait. Faux ! L'interrompt Choulat : il faut commencer par emprunter dix francs au chef de gare pour télégraphier à l'agence : « Un journaliste suisse victime de bandits dans l'express Berne-Paris ».

A noter, toujours en suivant Pünter, que son prédécesseur à l'agence *Respublica* était Vico Rigassi qui avait réussi un coup d'éclat en donnant un reportage de la dernière exécution d'un condamné à mort dans le canton d'Uri, en octobre 1924.

En octobre 1927 Pünter fondait sa propre agence nommée « Insa » (*Information S.A.*). C'était une agence d'information socialiste et antifasciste.

Quelle est la plus grande ?

— Fidèle à sa tradition, « *Finanz und Wirtschaft* » publie un numéro spécial de fin d'année sur les placements. Le propriétaire-rédacteur en chef note que ce numéro contient la matière d'un volume de 250 pages.

Le tableau traditionnel des 25 entreprises ayant la plus forte capitalisation boursière ne subit pas de modification en ce qui concerne le classement des cinq premières qui reste dans l'ordre : Nestlé, Union de banques suisses, Hoffmann-La Roche, Société de banque suisse et Crédit suisse. Mais alors que 22 des 25 entreprises accusent une augmentation plus ou moins importante de leur valeur boursière entre le 6 décembre 1976 et le 1er décembre 1977, le Crédit suisse enregistre une baisse sensible de 13,3 %. Les deux autres entreprises enregistrant une baisse sont Sulzer (— 2,2 %) et Banca della Svizzera italiana (— 13,7 %). Notons que la hausse la plus importante est celle d'Oerlikon-Bührle (+ 75,2 %).

— A lire également, pour les fêtes, le numéro de décembre du « journal des prisonniers », « *Le Passe-Muraille* » (numéro 9 — case postale 99,